

**Responsable de structure d'accueil petite enfance
Multi-accueil La Farandole – Dompierre-sur-Yon**

1 – Titre/Métier :

Responsable d'établissement d'accueil du jeune enfant ≤ 20 places

2 – Cadre d'emplois :

- Educateur(trice) de jeunes enfants
- Catégorie A, filière médico-sociale

3 – Services d'affectation :

.Pôle Service à la Population, Direction Petite Enfance

4 – Missions :

La mission consiste à veiller et à assurer la mise en application des orientations politiques communautaires en matière de petite enfance et, dans ce cadre, faire de la structure petite enfance un lieu de vie où l'enfant puisse être respecté et écouté en lien avec sa famille.

5 – Position hiérarchique :

Le/la responsable de la structure est placé(e) sous la responsabilité de la directrice Petite Enfance de la Roche sur Yon Agglomération.

6 – Relations fonctionnelles :

a) au sein de chaque structure

- avec les enfants
- avec les familles
- avec l'ensemble des agents placés sous son autorité
- avec le médecin référent chargé du suivi médical

b) au sein de la Direction petite enfance

- avec les autres responsables d'équipements petite enfance
- avec les services supports : pôle administratif, Guichet Unique, Coordonnateur du Projet social, Référente paramédicale, Relais Petite Enfance

c) avec les autres services

⇒ dans le cadre de l'animation :

écoles, médiathèques, école de musique, artothèque, EHPAD, etc...

≤≤≤ dans le cadre du fonctionnement quotidien :

Services supports de l'agglomération et services mutualisés

d) avec les partenaires extérieurs

- . services sociaux (PMI, CAMSP, CMPP, CAF, etc...), Education Nationale et les travailleurs sociaux du territoire
- . associations et maisons de quartier

. fournisseurs des produits et équipements spécifiques

7 – Principales responsabilités et tâches

La/le responsable est garant(e) de la mise en œuvre du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement de la Direction Petite Enfance. Elle/il suit et vérifie l'application du cadre réglementaire, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, mais aussi de la qualité de prise en charge de l'enfant et de sa famille. Elle/il favorise la collaboration avec l'équipe et travaille auprès de l'enfant.

➤ Organise et pilote l'activité/le fonctionnement de l'établissement

- Assure la gestion administrative et financière de la crèche
- Assure la gestion des ressources humaines au quotidien (agents, remplaçants, stagiaires)
- Gère les régies de recettes
- Saisit et suit les contrats et les tableaux de bord, veille au taux d'encadrement et au taux d'occupation en collaboration avec le guichet unique
- Assure le suivi de l'entretien, de la sécurité et de la maintenance des bâtiments
- Est force de proposition concernant les projets et l'évolution de la structure dont elle/il est responsable
- Favorise l'implication des agents : travail en concertation, organise les délégations- et transmet les informations
- Est garant(e) de la continuité médicale via le relais avec une puéricultrice et sous sa responsabilité

➤ Encadre/Assure/Coordonne le management de l'équipe

- Impulse, suit et veille à la mise en œuvre du projet éducatif de la Direction Petite Enfance : veille à sa déclinaison dans le projet pédagogique, à son application au quotidien, définit les objectifs et soutient les démarches de projet de l'équipe
- Impulse la formation continue du personnel : évalue les besoins de formation, l'évolution des compétences nécessaires, accompagne les agents dans cette démarche
- Anime des réunions et accompagne l'équipe dans la réflexion pédagogique, la posture professionnelle et les actions éducatives
- Repère les conflits et met en œuvre les moyens pour les réguler
- Porte une attention aux situations de souffrance et d'usure professionnelle
- Assure les entretiens professionnels des agents

➤ Accueille et accompagne les enfants et les parents

- Veille au respect des besoins des enfants, de leur bien-être et de leur épanouissement
- Repère les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, en relais avec l'équipe et alerte les services compétents
- Organise et participe, en lien avec l'équipe, à l'accueil des familles, à leur écoute et leur accompagnement en créant un climat de confiance
- Travaille en partenariat pour le suivi des enfants (Médecin référent, PMI, travailleurs sociaux...)
- Effectue des remplacements occasionnels dans les unités en cas de nécessité de service

➤ En transversal

- Initie et participe à la réflexion globale sur les animations et la pédagogie pour le territoire
- Suit et soutient le projet éducatif de la Direction en cohérence avec les autres structures.
- Participe aux réunions transversales à la Direction Petite Enfance

➤ Assure la prévention, l'éducation et la promotion de la santé

- Organise le suivi médical et assure le suivi paramédical de l'enfant, en lien avec ses parents et le médecin de l'établissement
- Prodigue les soins de première urgence/médicaux aux enfants
- Fait valider les prescriptions médicales pour autoriser l'administration des médicaments

- Coordonne la mise en place des PAI, organise l'accueil des enfants porteurs de handicap, de maladie chronique, en lien avec le médecin et/ou les puéricultrices.
- Suit les protocoles médicaux en lien avec l'équipe éducative et le médecin et veille à leur application.
- Veille au respect des protocoles sanitaires, d'hygiène et de sécurité et à la qualité de la restauration

8 – Compétences et qualités requises :

Savoir :

- maîtriser la législation en vigueur dans le domaine de la petite enfance,
- maîtriser les étapes du développement de l'enfant
- reconnaître les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant
- disposer de compétences en matière de pédagogie pour les tout-petits
- connaître les règles d'hygiène et de sécurité (dont la démarche HACCP), savoir les faire appliquer
- connaître la gestion administrative et financière d'une structure d'accueil
- connaître les logiciels de bureautique, de gestion du personnel et de comptabilité et maîtriser celui spécifique à la petite enfance ; s'engager à se former.

Savoir-faire :

- connaître les orientations et priorités des élus pour la petite enfance, mesurer les enjeux politiques
- capacité à mobiliser et fédérer les membres d'une équipe, rendre des arbitrages
- capacité à mettre en œuvre une démarche projet et à animer des réunions
- animer, accompagner, encourager l'équipe
- utiliser et mettre en valeur les compétences de l'équipe
- respecter la discrétion professionnelle
- travailler en équipe, associer, concerter
- déléguer, responsabiliser et transmettre les consignes
- faire face à des situations imprévues
- analyser les problèmes, les situations, être en recherche de solutions et de compréhension
- travailler en partenariat, utiliser un réseau

Savoir-être :

- avoir le sens des responsabilités, de l'organisation et de la médiation, prioriser
- appréhender les techniques et les enjeux de la communication et du management
- faire preuve d'autonomie, d'adaptabilité et de polyvalence
- faire preuve d'initiatives, de créativité et d'innovation
- disposer d'un esprit méthodique, dynamique et rigoureux
- disposer d'une bonne aptitude relationnelle, de tolérance et d'objectivité
- valoriser, faire preuve d'écoute et d'empathie
- s'évaluer, analyser ses actions et leurs effets
- garder de la distance, rester professionnel
- savoir occuper une juste place entre responsable hiérarchique et membre de l'équipe sur le terrain
- se former, s'informer

9 – Lieux d'embauche :

Multi accueil La Farandole, Dompierre-sur-Yon

10 – Contraintes et difficultés :

- disponibilité, sollicitations multiples
- réunions en soirée
- déplacements occasionnels dans l'agglomération
- justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en qualité d'éducatrice de jeunes enfants

11 – Horaires :

35h00 par semaine.

Travail administratif : 50% du temps de travail. Le reste du temps auprès des enfants.
Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et dans le respect du protocole d'aménagement du temps de travail.

12 – Avantages liés au poste :

Cadre 12 jours, régime indemnitaire

IFSE groupe 3

Prime annuelle

Titres-restaurant

Participation employeur complémentaire santé

Prise en charge de la prévoyance maintien de salaire

CNAS - COSeL